



Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | SOLANACÉES

N° 2, 9 avril 2025

Principaux fongicides et biofongicides homologués dans les solanacées en 2025

Ce bulletin d'information regroupe les principaux fongicides et biofongicides homologués dans les cultures de légumes-fruits : les tomates, les poivrons et piments, les aubergines et les cerises de terre. On n'y retrouve ni les traitements de semences ni les produits homologués contre les ennemis rares ou occasionnels. **Pour plus d'information sur les traitements de semences et la prévention des risques pour la santé et l'environnement** : [Mieux comprendre les étiquettes de semences enrobées de pesticides en culture maraîchère](#).

Avant d'utiliser un pesticide, toujours lire attentivement l'étiquette du produit et suivre les recommandations qui y sont indiquées. En tout temps, si l'information de ce bulletin diffère de celle de l'étiquette, cette dernière prime. Vous pouvez consulter les étiquettes en français sur le site Web de [Santé Canada](#) en cliquant sur le nom de chaque produit dans le tableau.

Indications particulières

Légumes de transformation

Les informations dans les tableaux ci-dessous peuvent ne pas s'appliquer aux légumes de transformation. Consultez les étiquettes pour connaître les informations spécifiques aux solanacées cultivées pour la transformation s'il y a lieu.

Biopesticides

Certains biopesticides sont présentés dans les tableaux et identifiés par le pictogramme **BIO**. Avant d'utiliser un tel produit, vérifiez auprès de votre organisme de certification si le pesticide est autorisé. Pour une liste plus complète et des informations complémentaires sur ces produits, vous pouvez consulter le bulletin d'information [Spécial phytoprotection bio](#).

Utilisation de pesticides dans les grands tunnels

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) définit un grand tunnel comme étant une structure sans fondation recouvrant les cultures dans les champs, avec une ou plusieurs baies, et généralement couverte d'un matériau imperméable. Les grands tunnels peuvent être saisonniers et mobiles et sont principalement ventilés par les ouvertures situées aux extrémités et sur les côtés : [tunnels-pesticides-fra.pdf \(canada.ca\)](#).

L'ARLA n'a pas encore évalué spécifiquement les pesticides homologués pour une utilisation dans les grands tunnels. En attendant une directive, l'ARLA a statué que les produits homologués à la fois pour le champ et la serre sont à privilégier, mais les produits homologués, soit pour le champ, soit pour la serre, peuvent être utilisés dans les tunnels et les serres froides, et dans les serres trois saisons, **à moins d'indications contraires sur l'étiquette des produits**.

L'ARLA recommande ces pratiques pour l'utilisation de pesticides dans les grands tunnels :

- Prioriser des pesticides homologués à la fois pour des utilisations au champ et en serre.
- Limiter l'application de pesticides lorsque les grands tunnels sont en place.
- Autant que possible, le profil d'emploi et le matériel d'application devraient correspondre le plus possible à ceux qui sont recommandés sur l'étiquette des produits pour l'utilisation en serre.
- Respecter le délai de sécurité le plus stricte de l'étiquette. Si aucun délai de sécurité n'est indiqué sur l'étiquette, respecter un délai de sécurité d'au moins 12 heures avant d'autoriser quiconque à retourner dans la structure.

Contenu des tableaux

Groupe de résistance

Les produits sont regroupés par groupe de résistance. Les groupes de résistance correspondent à la classification du [Comité d'action sur la résistance aux fongicides \(FRAC\)](#). **Lorsque des traitements répétitifs doivent être effectués, il est recommandé d'alterner des produits appartenant à des groupes de résistance différents, afin de retarder ou de limiter l'apparition de résistance d'un insecte ou d'une maladie à un pesticide.**

Vous pouvez également retrouver de l'information sur la résistance dans la section [Caractéristique des produits commerciaux](#) sur SAgE pesticides : risque de développement de la résistance pour les différents groupes et liste des maladies dont des populations résistantes à ce groupe sont confirmées ou soupçonnées au Québec.

Pour en savoir plus sur la prévention et la gestion de la résistance aux pesticides, veuillez consulter la fiche technique [Prévention et gestion de la résistance des ennemis des cultures aux pesticides](#).

Dose par hectare et dose maximale par saison

Il est important de vérifier les étiquettes étant donné que les doses homologuées peuvent différer d'un ravageur à un autre pour un même produit. Vous pouvez consulter les étiquettes en français sur le site Web de [Santé Canada](#) en cliquant sur le nom (surligné en bleu) de chaque produit.

IRS et IRE

Il s'agit des indices de risque pour la santé (IRS) et pour l'environnement (IRE) provenant de l'[Indicateur de risque des pesticides du Québec \(IRPeQ\)](#). Plus les indices sont élevés, plus le risque est grand pour la santé humaine ou l'environnement.

Les indices de risque sont un outil d'aide à la décision pour le choix des produits, pour l'adoption d'équipements de protection individuels ([Fiche EPI](#)) et pour protéger les milieux et les espèces vulnérables lors de l'utilisation. On peut trouver plus d'information sur les indices de risque par produit dans la base de données de [SAG pesticides](#). De plus, l'étiquette des produits contient des informations importantes sur les mesures à respecter pour la protection des milieux naturels et des pollinisateurs.

Délai de réentrée et délai avant récolte

Délai de réentrée

Le respect de ce délai avant l'entrée au champ est très important pour éviter les risques d'exposition cutanée et, à un moindre niveau, respiratoire. Les délais de réentrée peuvent varier selon les activités; il faut toujours consulter l'étiquette.

Délai avant la récolte

À respecter afin d'éviter la présence de résidus de pesticides dans les aliments.

Cotes de risque

Pour plus d'information sur l'impact de certains pesticides sur les abeilles, vous pouvez consulter la fiche technique [Protégeons les abeilles des pesticides](#). Cette fiche fournit une liste de bonnes pratiques d'utilisation afin de minimiser les effets néfastes des pesticides sur les abeilles. Toutes ces bonnes pratiques s'appliquent aussi à la protection des pollinisateurs indigènes.

Les cotes de risque pour la santé et l'environnement proviennent de [SAG pesticides](#).

Voici leur signification :

F

Faible : correspond au symbole  dans SAG pesticides. Ce symbole est utilisé pour décrire les pesticides qui représentent un risque faible pour la santé et l'environnement. Ces produits devraient être priorisés lorsque possible. L'exposition à ces pesticides n'exclut pas la nécessité de prendre toutes les mesures préventives nécessaires pour éviter toute forme d'exposition et minimiser les risques pour l'environnement.

L

Léger : correspond au symbole  dans SAG pesticides. Ce symbole est utilisé pour décrire les pesticides qui représentent un risque léger pour la santé et l'environnement. Ces produits peuvent normalement être utilisés sans danger important. L'exposition à ces pesticides n'exclut pas la nécessité de prendre toutes les mesures préventives nécessaires pour éviter toute forme d'exposition et minimiser les risques pour l'environnement.

M

Modéré : correspond au symbole  dans SAgE pesticides. Ce symbole est utilisé pour décrire les pesticides qui représentent un risque modéré pour la santé humaine et pour l'environnement. L'utilisation de ces pesticides devrait se faire en prenant toutes les mesures préventives nécessaires pour éviter toute forme d'exposition et minimiser les risques pour l'environnement.

E

Élevé : correspond au symbole  dans SAgE pesticides. Ce symbole est utilisé pour décrire les pesticides qui représentent un risque élevé pour la santé humaine et pour l'environnement. L'utilisation de ces pesticides ne devrait se faire qu'en dernier recours et nécessite de prendre toutes les mesures préventives nécessaires pour éviter toute forme d'exposition et minimiser les risques pour l'environnement.

EE

Extrêmement élevé : correspond au symbole  dans SAgE pesticides. Ce symbole est utilisé pour décrire les pesticides qui représentent un risque extrêmement élevé pour la santé humaine ou l'environnement. L'utilisation de ces pesticides ne devrait se faire qu'en dernier recours et nécessite de prendre toutes les mesures préventives nécessaires pour éviter toute forme d'exposition et minimiser les risques pour l'environnement.

Nouvelle exigence pour le BRAVO ZN (chlorothalonil)

Il est désormais obligatoire d'utiliser un système fermé pour le mélange et le chargement du BRAVO ZN . Un tel système permet de retirer le pesticide de son contenant original et de le rincer ainsi que de mélanger le produit, le diluer et le transférer avec des équipements étanches pour prévenir toute exposition. Pour plus de détails et les équipements disponibles, voir le bulletin d'information [Homologations d'urgence et utilisation de systèmes fermés](#).

Changements réglementaires – mélanges en cuve

Le 20 décembre 2024 était la date limite pour que les compagnies titulaires mettent à jour les étiquettes de leurs produits antiparasitaires conformément à la directive [Étiquetage des mélanges en cuve](#) de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada. Les producteurs et conseillers doivent également adapter leurs pratiques afin de respecter la directive à compter de cette date.

Pour qu'un mélange en cuve soit permis, l'étiquette de chacun des produits du mélange souhaité doit comporter :

- une mention explicite que le mélange en cuve est permis;
- ou
- un énoncé général qui permet le mélange en cuve.

Pour un résumé de la nouvelle réglementation, veuillez consulter le bulletin d'information [Mélange en cuve : changements réglementaires en vigueur](#).

SAgE pesticides

SAgE pesticides est un outil d'aide à la décision qui présente l'ensemble des usages agricoles des pesticides et des risques qui y sont associés. C'est un outil plus complet que le présent bulletin. Il est également conseillé de consulter SAgE pesticides lorsqu'on rencontre un ennemi rare ou peu commun, non inclus dans ce bulletin.



Pour plus de détails sur les différents usages des pesticides agricoles ainsi que sur les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, vous êtes invité à consulter [SAgE pesticides](#).

La réglementation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) interdit de vendre ou d'appliquer en champ à des fins agricoles certaines semences enrobées d'insecticides ou certains pesticides jugés plus à risque, à moins d'obtenir au préalable une prescription agronomique. Pour en savoir plus, visitez le site Web du [MELCCFP](#).

Toute intervention envers un ennemi des cultures doit être précédée d'un dépistage et de l'analyse des différentes stratégies d'intervention applicables (prévention et bonnes pratiques, lutte biologique, physique et chimique). Le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) préconise la gestion intégrée des ennemis des cultures et la réduction des pesticides et de leurs risques. Il est recommandé de toujours vous référer aux étiquettes des pesticides pour les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires disponibles sur le site Web de [Santé Canada](#). S'il y a divergence entre les étiquettes française et anglaise, contactez l'[Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire](#). En aucun cas la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le RAP décline toute responsabilité relative au non-respect des étiquettes officielles.

La formation [Protégez vos cultures, protégez votre santé](#) a été créée pour sensibiliser les producteurs agricoles aux dangers liés à l'utilisation des pesticides. Un [coffre à outils](#) est d'ailleurs disponible et contient plusieurs documents, dont certains en anglais et/ou en espagnol, sur l'utilisation sécuritaire des pesticides.

Ce bulletin d'information a été rédigé par Alex-Antoine Fortier-Brunelle, agronome (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du sous-réseau Solanacées](#) ou le [secrétariat du RAP](#). Édition : David Miville, agronome-malherbologiste et Cindy Ouellet (MAPAQ). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.

Principaux fongicides homologués dans les solanacées

Nom commercial	BIO	Matière active	Groupe de résistance	Tomate	Pivron	Aubergine	Cerise de terre	Dose/ha (dose par application)	IRS	IRE	Délai de réentrée (DR)	Délai d'attente avant récolte (DAAR)	Maximum d'applications par année/dose maximale par saison par hectare	Risque pour la santé		Risque pour l'environnement			Mode d'action				
														Toxicité aigue	Effets à long terme	Organismes aquatiques	Abeille	Oiseaux	Préventif	Curatif	De contact	Pénétrant ou translaminaire	Systémique
MANZATE MAX		Mancozèbe	M 03	x				2,73-5,08 L	505	23	12 h	30 j	ND	M	EE	M	F	M	x		x		
PENNZOZEB 75DF RAINCOAT				x				1,1-3,25 kg	252		12 h	30 j	ND								x		x
CEVYA		méfentrifluconazole	3	x	x	x	x	0,25-0,375 L/ha	31	49	12 h	0 j	ND/1,125 L	E		F			ND		ND		
CUEVA COMMERCIAL	BIO	Octanoate de cuivre	M 01	x	x	x		Voir l'étiquette	ND+	ND+	4 h	24 h	15/ND	L	F	ND	ND	ND	x		x		
CUIVRE EN VAPORISATEUR	BIO	Oxychlorure de cuivre	M 01	x				4 kg	118	90	48 h	48 h	10	E	F	M	F	M	x		x		
COBRANZA				x															x		x		
FONTELIS		Penthiopyrade	7	x	x	x	x	1,25-1,75 L	143	84	12 h	0 j	ND/5,25 L	F	E				x	x		x	
CABRIO EG		Pyraclostrobine	11	x	x	x		0,56-0,84 kg	35	75	12 h	0 j	6/6 kg	E	M			F	ND		ND		
DIPLOMAT SSC		Sel de zinc de polyoxine D	19	x	x	x	x	537-926 ml	ND+	2	4 h	0 j	ND/150 g m.a.	ND	ND	F	F		ND		ND		
CUIVRE 53W	BIO	Sulfate de cuivre tribasique	M 01	x	x	x		Tomates : 4,5 kg Autres : 4 kg	38	196	48 h	48 h	10		F	M		M	ND		ND		
METTLE 125ME		Tétraconazole	3	x	x	x	x	440-584 ml	240	91	Consulter l'étiquette pour le DR par activité	48 h	2/1 168 ml	L	EE	F		F	x	x			x
Anthracnose																							
AZOSHY 250 SC		Azoxystrobine	11	x				300-500 ml	14	52	12 h	24 h	3/1,5 L	M	F	M	F	F	x	x			x
QUADRI				x															x	x			x
EMISSARIUS				x															x	x			x
QUADRI TOP		Azoxystrobine/Difénoconazole	11/3	x	x	x	x	Tomate : 375-625 ml Autres : 625 ml	68	158	12 h	24 h	3/ND		E			F	x	x		x	x
APROVIA		Benzovindiflupyr	7	x	x	x	x	500-750 ml	92	100	12 h	24 h	ND/3L					F	x	x		x	
APROVIA TOP		Benzovindiflupyr/Difénoconazole	7/3	x	x	x	x	643-967 ml	149	206	12 h	24 h	ND/3,9 L					F	x	x		x	
CAPTAN 80 WSP		Captane	M 04	x				2,75-4,25 kg	368	68	12 h/7 j/10 j : Consulter l'étiquette pour le DR par type d'activité	Voir l'étiquette	3/ND	E	EE	M	F	F	x		x		
MAESTRO 80 WSP				x				2,75-4,25 kg											68	x		x	
SHARDA CAPTAN 80 WSP				x				1 000-2 500 g											42	x		x	
SUPRA CAPTAN 80 WSP				x				2,75-4,25 kg											68	x		x	
BRAVO ZN	SF			Chlorothalonil	M-05	x														2,4-4,0 L	614	56	48 h
BRAVO ZNC		x						2,4-4,0 L	614	16	48 h	48 h	ND	ND									
ECHO 720		x						1,7-2,8 L	614	56	24 h	24 h	ND	ND									
ECHO 90WSP		x						1,3-2,2 kg	305	16	24 h	24 h	ND	ND									
ECHO NP		x						1,7-2,8 L	614	56	24 h	24 h	ND	ND									
SWITCH 62.5 WG		Cyprodinil/Fludioxonil	9/12		x			775-975 g	35	95	12 h	0 j	3/ND		M		F	x	x	x		x	
MIRAVIS DUO		Difénoconazole/Pydiflumétofène	3/7	x	x	x	x	1 L	96	197	12 h	0 j	2/2 L	L	E	F	F	x	x			x	

Principaux fongicides homologués dans les solanacées

Nom commercial	BIO	Matière active	Groupe de résistance	Tomate	Poivron	Aubergine	Cerise de terre	Dose/ha (dose par application)	IRS	IRE	Délai de réentrée (DR)	Délai d'attente avant récolte (DAAR)	Maximum d'applications par année/dose maximale par saison par hectare	Risque pour la santé		Risque pour l'environnement			Mode d'action					
														Mammifères incluant l'homme	Effets à long terme	Organismes aquatiques	Abeille	Oiseaux	Préventif	Curatif	De contact	Pénétrant ou translaminaire	Systémique	
FOLPAN 80 WDG		Folpet	M 04	x				5 kg	504	86	12 h- 22 j (consulter l'étiquette)	24 h/16 j (consulter l'étiquette)	3/ND	E		E	M		x		x			
FOLLOW				x					504	86														x
DITHANE RAINSHIELD		Mancozèbe	M 03	x				3,25 kg	252	23	12 h	30 j	2	M	EE	M		M	x		x			
MANZATE MAX				x				2,73-5,08 L	505	23	12h	30 j	ND	M					x		x			
PENNZOZEB 75DF RAINCOAT				x				1,1-3,25 kg	252	23	12 h	30 j	ND	M				F		x		x		
CEVYA		méfentrifluconazole	3	x	x	x	x	0,25-0,375 L/ha	31	49	12 h	0 j	ND/1,125 L	E	F	F		F		ND			ND	
CABRIO EG		Pyraclostrobrine	11	x	x	x		0,56-0,84 kg	34	75	12 h	0 j	6/6 kg		M			F		ND			ND	
CUIVRE 53W	BIO	Sulfate de cuivre tribasique	M 01	x	x			Tomate : 4,5 kg Poivron : 4 kg	38	196	48 h	48 h	10	L	F	M		M		ND			ND	
Blanc																								
QUADRI TOP		Azoxystrobine/Difénoconazole	11/3	x	x	x	x	625 ml	68	158	12 h	24 h	3/ND	M	E	M	F	F	x	x			x	x
SERIFEL	BIO	<i>Bacillus amyloliquifaciens</i> (souche MBI 600)	BM 02	x				0,25-0,5 kg	ND+		4 h	0 j	ND	M	F	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
BIOTAK	BIO			x				0,25-1 kg/ha	ND+	5++	4 h													
SERENADE OPTI				<i>Bacillus subtilis</i> souche QST 713	x	x			1,7-3,3 kg	5++	4 h													
APROVIA		Benzovindiflupyr	7	x	x	x	x	500-750 ml	92	100	12 h	24 h	ND/3L	M	E	M	F	F	x	x			x	
APROVIA TOP		Benzovindiflupyr/Difénoconazole	7/3	x	x	x	x	643-967 ml	149	206	12 h	24 h	ND/3,9 L						x	x			x	
MILSTOP	BIO	Bicarbonate de potassium	NC	x				2,8-5,6 kg	5++	1++	4 h	0 j	10	L	F	ND	M	ND	x		x			
MIRAVIS DUO		Difénoconazole/Pydiflumétofène	3/7	x	x	x	x	1 L	96	197	12 h	0 j	2/2 L		E	F		F	x	x			x	
TIMOREX GOLD	BIO	Huile de melaleuca	BM 01	x	x			Tomate : 2-3 L Poivron : 1-1,5 L	ND+	ND+	4 h	48 h	ND	M	F	ND				ND			ND	
PURESpray GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E	BIO	Huile minérale	NC	x	x	x	x	Consulter l'étiquette	86	132	12 h	0 j	8/ND	L	M	M	F	M	ND	ND	ND	ND	ND	
DOUBLE DOWN SPRAY OIL	BIO			x	x	x	x	Consulter l'étiquette																110
SUFFOIL-X	BIO			x	x	x	x	12,9 L/1 000 L d'eau																
CEVYA		Méfentrifluconazole	3	x	x	x	x	0,25-0,375 L/ha	31	49	12 h	0 j	ND/1,125 L	E	F	F		F		ND			ND	
VIVANDO SC		Metrafenone	50	x	x	x	x	0,75-1,12 L	58	108	12 h	7 j	3/3,36 L	L	E			F	x	x			x	
FONTELIS		Penthiopyrade	7	x	x	x		1-1,75 L	143	84	12 h	0 j	ND/5,25 L			M			x	x			x	
FONGICIDE PROPERTY 300SC		Pyriofénone	50	x				0,3-0,366 L	4	34	12 h	0 j	ND/1,2 L	F	F	F			x		x			
REGALIA MAXX	BIO	<i>Reynoutria sachalinensis</i>	P 05	x	x	x		1,25-2,5 ml/L d'eau	5++	1++	4 h	0 j	ND		F	ND	ND	ND		ND			ND	
ACTINOVATE SP		<i>Streptomyces lydicus</i> (souche WYEC 108)	BM 02	x	x			Consulter l'étiquette	5++	1++	4 h	S. O.	ND							ND			ND	
METTLE 125ME		Tétraconazole	3	x	x	x	x	296-584 ml	240	91	Consulter l'étiquette pour le DR par activité	48 h	2/1 168 ml	L	EE	F	F	F	x	x				x

Principaux fongicides homologués dans les solanacées

Nom commercial	BIO	Matière active	Groupe de résistance	Tomate	Poisson	Aubergine	Cerise de terre	Dose/ha (dose par application)	IRS	IRE	Délai de réentrée (DR)	Délai d'attente avant récolte (DAAR)	Maximum d'applications par année/dose maximale par saison par hectare	Risque pour la santé		Risque pour l'environnement			Mode d'action																																														
														Toxicité aigue	Effets à long terme	Organismes aquatiques	Abeille	Oiseaux	Préventif	Curatif	De contact	Pénétrant ou translaminaire	Systémique																																										
Chancre bactérien (<i>Clavibacter michiganensis</i> sub sp. <i>michiganensis</i>)																																																																	
CYCLONE	BIO	Acide citrique et acide lactique	NC	x				12 L	ND+	2++	4 h	0 j	ND	E	F	ND	F	ND	ND	ND	ND																																												
TIVANO	BIO			x				2,4 % (v/v)														ND	2++	4 h	0 j	ND	E	F	ND	F	ND	ND	ND	ND																															
CYCLONE PLUS	BIO			x				2,52 kg														38	132	48 h	48 h	10/ND	E	F	E	F	M	x	x	x	x																														
KOCIDE 2000-O	BIO	Hydroxyde de cuivre	M 01	x				2,3 L	54	132	48 h	48 h	10/ND	E	F	ND	F	ND	ND	ND	ND	ND																																											
PARASOL FL				x				2,3 L	54	132	48 h	48 h	10/ND										E	F	E	F	M	x	x	x	x																																		
KASUMIN 2L		Kasugamycine	24	x	x	x	x	1,2 L	26	16	12 h	24 h	3/3,6 L	M	F	F	F	ND	ND	ND	ND																																												
COBRANZA		Oxychlorure de cuivre	M 01	x				4 kg	118	90	48 h	48 h	10	E	F	M	M	x	x	x	x																																												
CUEVA COMMERCIAL	BIO	Octanoate de cuivre	M 01	x	x	x		Voir l'étiquette	ND+	ND+	4 h	24 h	15/ND	L	F	ND	ND	ND	x	x	x	x																																											
Mildiou																																																																	
CONFINE EXTRA		Acide phosphoreux (sels mono et dipotassiques)	P 07	x	x	x		5-10 L	5++	1++	4 h	24 h	5/ND	L	F	ND	M	M	ND	ND	ND	ND																																											
ZAMPRO		Amétoctradine/Diméthomorphe	45/40	x	x	x	x	1 L	15	37	12 h	4 j	3/ND	L	F	M	F	F	x	x	x	x																																											
BIOFONGICIDE STARGUS	BIO	<i>Bacillus amyloliquefaciens</i> (souche F727)	BM 02	x				7 -10 L	5++	1++	4 h	0 j	ND			ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND																																											
SHARDA CAPTAN 80 WSP		Captane	M 04	x				1 000-2 500 g	368	42	12 h/7 j/10 j : Consulter l'étiquette pour le DR par type d'activité	48 h/7 j consulter l'étiquette	3/ND	E	EE	M	F	ND	ND	ND	ND	ND																																											
BRAVO ZN	SF	Chlorothalonil	M-05	x				2,4-4,0 L	614	56	12 h/7 j : Consulter l'étiquette pour le DR par type d'activité	48 h	2										E	EE	M	F	ND	ND	ND	ND	ND																																		
BRAVO ZNC				x				2,4-4,0 L	614	16		48 h																				2	E	EE	M	F	ND	ND	ND	ND	ND	ND																							
ECHO 720				x				1,7-2,8 L	614	56		24 h																															2	E	EE	M	F	ND	ND	ND	ND	ND	ND												
ECHO 90WSP				x				1,3-2,2 kg	305	16		24 h																																										2	E	EE	M	F	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
ECHO NP				x				1,7-2,8 L	614	56		24 h																																																					2
TORRENT 400 SC		Cyazofamide	21	x				0,1-0,2 L	54	1	12 h	24 h	5	E	EE	M	F	ND	ND	ND	ND	ND																																											
TANOS		Cymoxanil/Famoxadone	27/11	x				560 g	22	17	12 h/8 j : Consulter l'étiquette pour le DR par type d'activité	3 j	3/ND										L	E	M	F	x	x	x	x																																			
EVITO 480 SC		Fluoxastrobine	11	x	x			278 ml	6	8	12 h	3 j	Voir l'étiquette/1,11 L										E	F	E	M	ND	ND	ND	ND	ND																																		
TIMOREX GOLD	BIO	Huile de melaleuca	BM 01	x				2-3 L	ND+	ND+	4 h	48 h	ND																			M	F	ND																															
KOCIDE 2000-O	BIO	Hydroxyde de cuivre	M 01	x	x	x	x	Aubergine : 2,24 kg Autres : 2,24-2,52 kg	38	132	48 h	48 h	10																			E	F	E	M	ND	ND	ND	ND	ND	ND																								
PARASOL FL				x				2,3 L	54	132	48 h	48 h	10/ND																													E	F	E	M	ND	ND	ND	ND	ND	ND														
PARASOL WG	BIO			x				2,25 Kg	44	132	48 h	48 h	10/ND	E	F	E	M	ND	ND	ND	ND	ND																														ND													
LIFEGARD WG	BIO	Isolat J de <i>Bacillus mycoides</i>	P 06	x	x			Voir l'étiquette	5++	ND+	4 h	0 j	ND																			L	F	ND	ND	F	ND	ND	ND	ND																									

Principaux fongicides homologués dans les solanacées

													Risque pour la santé		Risque pour l'environnement			Mode d'action					
													Mammifères incluant l'homme										
Nom commercial	BIO	Matière active	Groupe de résistance	Tomate	Poivron	Aubergine	Cerise de terre	Dose/ha (dose par application)	IRS	IRE	Délai de réentrée (DR)	Délai d'attente avant récolte (DAAR)	Maximum d'applications par année/dose maximale par saison par hectare	Toxicité aigue	Effets à long terme	Organismes aquatiques	Abeille	Oiseaux	Préventif	Curatif	De contact	Pénétrant ou translaminaire	Systémique
DITHANE RAINSHIELD		Mancozèbe	M 03	x				3,25 kg	252	23	12 h	30 j	2	M	EE	M	F	M	x		x		
MANZATE MAX				x				2,73-5,08 L	505	23	12 h	30 j	ND						x		x		
PENNZCOZEB 75DF RAINCOAT				x				1,1-3,25 kg	252	23	12 h	30 j	ND							x		x	
REVUS		Mandipropamide	40	x				400-600 ml	5	15	12 h	24 h	4/600 g m.a.	F		F			x	x		x	
ORONDIS ULTRA		Mandipropamide/Oxathiapiproline	40/49	x	x	x	x	0,6 L	9	35	12 h	24 h	4/voir l'étiquette						x	x		x	
CUEVA COMMERCIAL	BIO	Octanoate de cuivre	M 01	x	x	x		Voir l'étiquette	ND+	ND+	4 h	24 h	15/ND	L		ND	ND	ND	x		x		
CUIVRE EN VAPORISATEUR	BIO	Oxychlorure de cuivre	M 01	x				4 kg	118	90	48 h	48 h	10	E	F	M	F	M	x		x		
COBRANZA				x										x		x							
PHOSTROL		Phosphites de sodium, de potassium et d'ammonium (monobasique et dibasique)	P 07	x			x	2,9-5,8 L	5++	1++	12 h	0 j	4/ND	L		ND	ND	M	ND			ND	ND
CABRIO EG		Pyraclostroline	11	x	x	x		0,56-1 kg	34	74	12 h	0 j	6/6 kg	E	M	M	F	F	ND			ND	ND
REGALIA MAXX	BIO	<i>Reynoutria sachalinensis</i>	P 05	x				1,25-2,5 ml/L d'eau	5++	1++	4 h	0 j	ND	F		ND	ND	ND	ND			ND	ND
CUIVRE 53W	BIO	Sulfate de cuivre tribasique	M 01	x	x	x		Tomate : 4,5 kg Autres : 4 kg	38	196	48 h	48 h	10	L	F	M	F	M	ND			ND	ND
Moisissure grise																							
OXIDATE 2.0	BIO	Acide peracétique/Peroxyde d'hydrogène	NC	x	x	x	x	1 L/100 L d'eau (1,0 % (v/v))	10++	ND+	4 h	0 j	8/ND	E	M	F	F	M	ND				ND
OXIDATE	BIO			x															ND				
DOUBLE NICKEL LC	BIO	<i>Bacillus amyloliquefaciens</i> (souche D747)	BM 02	x	x	x		4,5-18 L	5++	1++	4 h	0 j	ND	L		ND	M	M	ND			ND	ND
DOUBLE NICKEL 55	BIO			x	x	x		0,9-3,6 kg											ND				
SERIFEL	BIO	<i>Bacillus amyloliquefaciens</i> (souche MBI 600)	BM 02	x	x			Tomate : 0,25-1 kg Poivron : 0,25-0,5 kg	5++	1++	4 h	0 j	ND	M		ND	ND	ND	ND			ND	ND
BIOTAK	BIO			x	x			ND											F	E			
SERENADE OPTI		<i>Bacillus subtilis</i> souche QST 713	BM 02	x	x	x	x	1,7-3,3 kg	5++	1++	4 h	0 j	ND			ND	ND	ND	ND			ND	ND
CANTUS WDG		Boscalide	7	x	x	x	x	420 g	33	60	12 h	0 j	5/ND	F	E	F	F		x	x		x	x
BRAVO ZN	SF	Chlorothalonil	M-05	x				4,8 L	614	56	12 h/7 j : Consulter l'étiquette pour le DR par type d'activité	48 h	Voir étiquette	E		EE	M	M	F	ND		ND	ND
BRAVO ZNC				x				4,8 L				16							48 h	EE	F	ND	ND
ECHO 720				x				3,3 L	56	24 h		EE							M	M	F	ND	ND
ECHO 90WSP				x				2,7 kg	305	16		24 h							EE	F		ND	ND
ECHO NP				x				3,3 L	614	56		24 h							EE	M		ND	ND
SWITCH 62.5 WG		Cyprodinil/Fludioxonil	9 et 12	x	x			775-975 g	35	95	12 h	0 j	3/ND			M	M	F	x	x	x		x
MIRAVIS DUO		Difénoconazole/Pydiflumétofène	7/3	x	x	x	x	1 L	96	197	12 h	0 j	2/2 L	L	E	F			x	x		x	
TIMOREX GOLD	BIO	Huile de melaleuca	BM 01	x				1,5-2 L	ND+	ND+	4 h	48 h	ND	M	F	ND			ND			ND	ND
FONTELIS		Penthiopyrade	7	x	x	x	x	1,25-1,75 L	143	84	12 h	0 j	ND/5,25 L	F	E	M		F	x	x			x
PROBLAD BIOFONGICIDE		polypeptide BLAD	BM 01	x	x	x	x	1,5 à 3,3 L	5++	1++	4 h	0 j	5/ND	L	F	ND	ND	ND	ND			ND	ND
REGALIA MAXX	BIO	<i>Reynoutria sachalinensis</i>	P 05	x				1,25-2,5 ml/L d'eau	5++	1++	4 h	0 j	ND	F	F	ND	ND	ND	ND			ND	ND
DIPLOMAT SSC		Sel de zinc de polyoxine D	19	x	x	x	x	463-926 ml	ND+	2	4 h	0 j	ND/150 g m.a.	ND	ND	F	F	F	ND			ND	ND

Principaux fongicides homologués dans les solanacées

Nom commercial	BIO	Matière active	Groupe de résistance	Tomate	Poisson	Aubergine	Cerise de terre	Dose/ha (dose par application)	IRS	IRE	Délai de réentrée (DR)	Délai d'attente avant récolte (DAAR)	Maximum d'applications par année/dose maximale par saison par hectare	Risque pour la santé		Risque pour l'environnement			Mode d'action				
														Mammifères incluant l'homme	Effets à long terme	Organismes aquatiques	Abeille	Oiseaux	Préventif	Curatif	De contact	Pénétrant ou translaminaire	Systémique
Verticillium Dahliae																							
FORETRYX	BIO	<i>Trichoderma asperellum</i> (souche ICC 012) / <i>Trichoderma gamsii</i> (souche ICC 080)	BM 02	x	x	x	x	2,8 kg	10++	2++	4 h	0 j	1	M	F	ND	ND	ND	ND	ND			

Légende :

[Indices de risque - SAgE pesticides](#)

IRS : Indice de risque pour la santé

IRE : Indice de risque pour l'environnement

S. O. : Sans objet

NC : Non classé

ND : L'information n'est pas disponible pour ce produit.

†† La méthodologie développée pour le calcul des indices de risque ne peut être utilisée pour certains biopesticides. Parfois, il est possible d'attribuer des indices provisoires à ces produits lorsque les documents d'évaluation récents contiennent suffisamment d'informations pour conclure que le biopesticide présente un risque très faible ou minimal.

BIO : Produit pouvant être autorisé en production biologique. À vérifier auprès de l'organisme certificateur.

SF : Produit pour lequel l'utilisation d'un système fermé est obligatoire. Pour plus d'information sur les systèmes fermés :

[Bulletin d'information N° 1, RAP Général : Homologations d'urgence et utilisation de systèmes fermés](#)

Toxicité :

F : Faible	
L : Léger	
M : Modéré	
E : Élevé	
EE : Extrêmement élevé	

Correspondance dans SAgE pesticides :

1	
2	
3	
4	
5	

Synthèse des fongicides homologués dans les solanacées

Groupe de résistance	Nom commercial	BIO	Matière active	IRS	IRE	DR	DAAR	Alternariose	Anthracoïse	Blanc	Chancres bactérien	Moucheture bactérienne	Tache bactérienne	Mildiou (<i>P. infestans</i>)	Moississure grise	<i>Phytophthora capsici</i>	Tache septorienne	
3	METTLE 125 ME		Tétraconazole	240	91	12/48 h/7 j	48 h	•		•							•	
3	CEVYA		Méfentrifluconazole	31	49	12 h	0 j	•	•	•								
7	APROVIA		Benzovindiflupyr	92	100	12 h	24 h	•	•	•							•	
7	CANTUS WDG		Boscalide	33	60		0 j	•								•		
7	VELUM PRIME		Fluopyram	253	94		0 j	•										
7	SERCADIS		Fluxapyroxade	108	92		7 j	•										
7	FONTELIS		Penthiopyrade	143	84		0 j	•			A, P, T					•		
3/7	APROVIA TOP		Benzovindiflupyr/ Difénoconazole	149	206		12 h	24 h	•	•	•							•
3/7	MIRAVIS DUO		Difénoconazole/ Pydiflumétofène	96	197	0 j										•		T
4/49	ORONDIS GOLD		Métalaxyl-M + Oxathiapiproline	43	40	12 h	7 j									A, P, T		
7/9	LUNA TRANQUILITY		Fluopyram/ Pyriméthanol	358	126	12 h	24 h	T									T	
11	CABRIO EG		Pyraclostroline	34	75	12 h	0 j	A, P, T	A, P, T					A, P, T			T	
11	EVITO 480 SC		Fluoxastroline	6	8		3 j								P, T			
11	AZOSHY 250 SC		Azoxystroline	14	52		24 h	T, CT	T									
11	EMISSARIUS																	
11	QUADRIS																	
3/11	QUADRIS TOP		Azoxystroline/ Difénoconazole	68	158	12 h	24 h	•	•	•							•	
11/27	TANOS		Cymoxanil/ Famoxadone	22	17	12 h	3 j	T						T				
9/12	SWITCH 62.5 WG		Cyprodinil et fludioxonil	35	95	12 h	0 j		P						P, T			
19	DIPLOMAT 55C		Sel de zinc de polyoxine D	ND	2	4 h	0 j	•							•			
21	TORRENT 400 SC		Cyazofamide	54	1	12 h	24 h							T				
24	KASUMIN 2L		Kasugamycine	26	16	12 h	24 h				•	•						
29	ALLEGRO 500F		Fluazinam	1422	81	24 h	30 j									P		
40	FORUM		Diméthomorphe	10	28	12 h	0 j									P		
40	REVUS		Mandipropamide	5	15	12 h	24 h							T		•		
45/40	ZAMPRO		Amétoctradine/ Diméthomorphe	15	37	12 h	4 j							•		•		
40/49	ORONDIS ULTRA		Mandipropamide/ Oxathiapiproline	9	35	12 h	24 h							•		•		
50	FONGICIDE PROPERTY 300SC		Pyriofénone	4	34	12 h	0 j			T								
50	VIVANDO SC		Metrafenone	58	108	12 h	7 j			•								
P 05	REGALIA MAXX	BIO	<i>Reynoutria sachalinensis</i>	5++	1++	4 h	0 j			A, P, T		P, T	T	T				
P 06	LIFEGARD WG	BIO	Isolat J de <i>Bacillus mycoides</i>	5++	ND†	4 h	0 j	P, T				P, T	P, T	P, T				
P 07	PHOSTROL		Phosphites de sodium, de potassium et d'ammonium (monobasique et dibasique)	5++	1++	12 h	0 j							CT, T				
P 07	CONFINE EXTRA		Acide phosphoreux (sels mono et dipotassiques)			4 h	24 h								A, P, T		A, P, T	
BM 01	TIMOREX GOLD	BIO	Huile de melaleuca	ND†	ND†	4 h	48 h	T		P, T				T	T			

Groupe de résistance	Nom commercial	BIO	Matière active	IRS	IRE	DR	DAAR	Alternariose	Anthracoïse	Blanc	Chancre bactérien	Moucheture bactérienne	Tache bactérienne	Mildiou (<i>P. infestans</i>)	Moississure grise	<i>Phytophthora capsici</i>	Tache septorienne			
NC	TIVANO	BIO	Acide citrique et acide lactique	ND†	2††	4 h					T									
NC	CYCLONE	BIO		ND†	2††	4 h														
NC	CYCLONE PLUS			ND†	ND†	4 h														
NC	OXIDATE		Acide peracétique/ Peroxyde d'hydrogène	10††	ND†	4 h										T				
NC	OXIDATE 2.0	BIO																	•	
NC	PURESpray GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E	BIO	Huile minérale	86	132	12 h				•										
NC	DOUBLE DOWN SPRAY OIL	BIO				12 h						•								
NC	SUFFOIL-X	BIO				12 h						•								
NC	MILSTOP	BIO				4 h		5††	1††				P							

Légende :

IRS : Indice de risque pour la santé

IRE : Indice de risque pour l'environnement

DR : Délai de réentrée

DAAR : Délai d'attente avant récolte

A : Aubergine P : Poivron T : Tomate CT : Cerise de terre • : Tout le groupe Solanacées

NC : Non classés

†† La méthodologie développée pour le calcul des indices de risque ne peut être utilisée pour certains biopesticides. Parfois, il est possible d'attribuer des indices provisoires à ces produits lorsque les documents d'évaluation récents contiennent suffisamment d'informations pour conclure que le biopesticide présente un risque très faible ou minimal.

BIO : Produit pouvant être autorisé en production biologique. À vérifier auprès de l'organisme certificateur.

SF : Produit pour lequel l'utilisation d'un système fermé est obligatoire. Pour plus d'information sur les systèmes fermés :

[Bulletin d'information N° 1, RAP Général : Homologations d'urgence et utilisation de systèmes fermés](#)